

Notaires

Outre sa mission légale d'authentification et de conservation des actes, le notaire est un généraliste au droit, ce qui lui confère une vision globale des problèmes juridiques. Il intervient dans l'ensemble des domaines juridique et fiscal, ce qui le rend professionnellement compétent quant à sa fonction de conseil auprès des clients. Ses principales sphères d'intervention sont les actes familiaux (contrats de mariage, donations entre époux, testaments, successions) et immobiliers (négociations de vente, signature d'avant-contrat, signature de la vente).

Permanences sur RDV :

1^{er} et 3^e vendredis du mois de 10h à 12h
2^e et 4^e mercredis du mois de 14h à 16h

Avocats

Les avocats informent, conseillent et orientent les Putéoliens. Ils interviennent dans des domaines variés (droit de la famille, protection de l'enfance, le droit des mineurs et l'assistance éducative, droit du travail, droit pénal, droit de l'immobilier, droit des étrangers).

Permanences sur RDV :

En mairie le samedi de 9h à 12h



Permanences d'information gratuites
sur rendez-vous

Maison du droit et de la famille

60, rue Charles Lorilleux
92800 Puteaux

01 41 02 08 53

maisondu droit@mairie-puteaux.fr

Lundi, mardi, mercredi, jeudi :
9h-13h et 14h-17h30
Vendredi : 9h-12h30



Conflits
familiaux ?



Querelles
de voisinage ?



Litiges de
consommation ?



MAISON DU DROIT ET DE LA FAMILLE

Venez en parler
avec des professionnels





La Maison du Droit et de la Famille est un lieu d'accueil gratuit et permanent, qui apporte une information de proximité sur les droits

et les obligations de chacun, une aide à l'accomplissement des démarches administratives ou juridiques ainsi qu'une orientation vers les professionnels adéquats.

Cette structure de proximité est dédiée à l'accès au droit. Elle rassemble en un même lieu des professionnels du droit et du social (avocats, conciliateurs de justice, psychologue, écrivain public) et des associations spécialisées sur la famille, le logement ou encore le soutien à la parentalité (Association départementale d'information sur le logement, UDAF maison de la famille, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, etc.).

L'aide à l'accès au droit contribue à réduire les tensions sociales et les risques d'exclusion en permettant aux individus d'être mieux informés, orientés et assistés dès que surgissent des difficultés juridiques. Cette aide permet de bénéficier de la possibilité de résoudre à l'amiable les conflits. C'est à ce titre un facteur de cohésion sociale et de prévention.

Conciliateur de justice

Il intervient dans de nombreux domaines de la vie quotidienne : conflit de voisinage, conflit entre un propriétaire et un locataire, conflit entre un consommateur et un professionnel, contestation d'une facture, problème de recouvrement d'une somme d'argent... Sa vocation est de permettre aux parties de s'exprimer devant un tiers neutre et indépendant qui les aidera à trouver ensemble une solution dont ils sont généralement porteurs, mais que l'absence de dialogue empêche d'émerger. Trouver une issue équitable et rapide est surtout le moyen d'éviter les aléas juridiques et financiers d'un procès plusieurs mois après.

Permanences sur RDV :
mardi de 9h30 à 12h30 (au tribunal d'instance)
mercredi de 9h30 à 12h30

Écrivain public

Remplir des formulaires administratifs parfois complexes, rédiger une lettre de résiliation de bail, un courrier à l'Assurance Maladie, demander des explications, adresser une plainte à une administration, autant de situations où l'écriture est essentielle.

L'écrivain public est là pour articuler vos idées et vous faciliter la rédaction en vous proposant des solutions pour que vos courriers expriment vos arguments au plus près de votre pensée.

Permanences sur RDV

CRESUS (Chambre régionale du surendettement social)

Des juristes spécialisés analysent les situations juridiques, financières et bancaires, et apportent un suivi dans l'accomplissement des démarches relatives au surendettement.

Permanences :
1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14h30 à 17h30

Association d'aide aux victimes. ADAVIP-92- « être écouté, être aidé »

Permanences juridiques gratuites et confidentielles pour toute personne victime d'une infraction pénale : agression, violence conjugale, agression sexuelle, cambriolage, vol, escroquerie, accident de la circulation, etc.

Informations sur les droits, fonctionnement de la Justice, informations sur l'indemnisation des préjudices, etc.

Permanences sur RDV :
le 1^{er} et le 3^e lundi du mois à la Maison du Droit
Autres permanences sur RDV au 01 47 21 66 66
jeudi de 14h à 17h (au commissariat de Puteaux)
vendredi de 9h30 à 12h30 (au commissariat de La Défense)

ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement)

L'association fournit des informations et des conseils sur toutes les questions relatives au logement : accession à la propriété, location, bail, fiscalité, logement des plus démunis, loi DALO, prévention des expulsions, logement insalubre, subventions, aides, avantages fiscaux.

Permanences sur RDV :
2^e et 4^e vendredis du mois de 9h à 12h

Retraite

Informations sur la retraite principale (CNAV et/ou Assurance Retraite), complémentaire (Agirc, Arrco, Ircantec), réversion, information aux actifs.

Permanences sur RDV

UDAF 92 - Union Des Affaires Familiales

MÉDIATION FAMILIALE

La médiation familiale vise à restaurer la communication, à préserver les liens entre les membres de la famille. Elle concerne les situations de ruptures familiales (séparation, divorce, décès, conflits familiaux parents/ jeunes, parents/ grands-parents, garde d'enfants, exercice de l'autorité parentale).

Permanences sur RDV : jeudi de 14h à 17h.

TUTELLE/CURATELLE : UNE PERMANENCE POUR SOUTENIR ET INFORMER

Quand et comment mettre en place une procédure de protection ? Qu'est-ce que l'habilitation familiale ? Quelles sont les obligations liées à un mandat de curateur ou tuteur ? Comment élaborer un compte-rendu de gestion ? Permanence d'information sur la législation, les droits de la personne protégée, les droits et les devoirs du tuteur/curateur, une aide technique sur la présentation des comptes, ...

Permanences sur RDV : 2^e lundi du mois de 14h à 17h

Espace Ecoute Ado - Expressions de France

Permanence d'accompagnement qui vise à révéler son potentiel, ses compétences, définir un objectif et trouver en soi les moyens pour l'atteindre (développer l'estime de soi, réinvestir son projet scolaire, désamorcer les difficultés relationnelles).

Permanences sur RDV : mercredi de 14h à 17h

CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

La juriste du CIDFF informe, oriente et accompagne les femmes et les familles dans les domaines du droit, de la parentalité, de la vie familiale, de l'emploi, de la santé, de la formation et de la vie quotidienne.

Permanences sur RDV : mardi de 9h30 à 12h30